



BASILIADE

ASSOCIATION BASILIADE

Projet associatif

Paris, Lyon, Bourg-en-Bresse

Juin 2019

S O M M A I R E

1. PREAMBULE, UN PROJET ASSOCIATIF POUR BASILIADE	3
2. L'IDENTITE DE L'ASSOCIATION (2019)	4
3. LE PROJET ASSOCIATIF	5
4. POURQUOI CREER BASILIADE ?.....	6
4.1 Le parcours de l'association.....	6
4.2 Une brève histoire de BASILIADE.....	8
5. LES FONDAMENTAUX DE L'ASSOCIATION.....	9
5.1 Les valeurs associatives	9
5.2 Le travail en réseau.....	10
6. LES MAISONS.....	11
6.1 Les missions des Maisons	11
6.2 La place et le rôle des Maisons dans l'association	12
6.3 Le quotidien des Maisons de BASILIADE	13
6.4 Les personnes accueillies	13
6.5 Les rencontres dans les Maisons.....	14
7. LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE.....	15
7.1 L'assemblée générale	15
7.2 Le conseil d'administration	15
7.3 Le bureau.	16
7.4 Le comité de direction	16
7.5 Les commissions du conseil d'administration.	17
7.6 Les administrateurs référents.....	Erreur ! Signet non défini.
7.7 Les cadres.....	17
8. L'ACTUALISATION DU PROJET ASSOCIATIF	18
9. LES AXES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF.....	19
9.1 La place des personnes accueillies.....	19
9.2 La communication	19
9.3 Améliorer notre modèle économique	19
9.4 Les statuts de l'association	20
9.5 Le règlement intérieur associatif	20
9.6 Les projets des Maisons BASILIADE	20
9.7 Le développement associatif et le portage de projets	20

1. PREAMBULE

BASILIADE est née en 1993, au cœur de l'épidémie de VIH/Sida.

Même si ses actions se sont progressivement élargies à d'autres pathologies que le VIH/Sida, elle souhaite que ne soient jamais oubliées ses racines ainsi que la mémoire de ceux qui se sont battus, pour eux-mêmes et pour les autres, et qui sont aujourd'hui disparus mais dont l'œuvre leur survit.

Plus de vingt-cinq ans après, l'ensemble des acteurs de BASILIADE continue de mener le combat contre les maladies chroniques invalidantes, contre toutes les formes de précarités, d'exclusion et de stigmatisations dont sont trop souvent victimes les personnes accueillies et, en particulier, celles qui n'ont pas les moyens physiques, psychiques, matériels ou sociaux de pouvoir conserver ou retrouver leur autonomie.

Pour faire face aux immenses défis de notre société moderne et à un environnement économique et social toujours plus difficile, notre association souhaite apporter sa contribution à la construction d'un monde meilleur en promouvant et développant un modèle d'accueil et d'accompagnement des personnes par le lien, le vivre ensemble, le respect et la reconnaissance de l'autre.

Ce projet associatif témoigne de notre engagement. Il porte le message et l'ambition de BASILIADE.

Il est une démarche globale, stratégique, qui permet de définir nos priorités et nos orientations pour les cinq prochaines années, en s'appuyant sur l'histoire et sur les valeurs sur lesquelles BASILIADE s'est construite depuis toutes ces années.

Piloté par le Président avec l'appui du Bureau, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, il est élaboré, mis en œuvre et développé dans une démarche participative de tous les acteurs et partenaires concernés.

2. L'IDENTITE DE L'ASSOCIATION EN 2019

Statut de l'association	Association loi 1901, non reconnue d'utilité publique
Président du conseil d'administration	Monsieur Didier ARTHAUD
Le Conseil d'Administration	13 membres, 4 réunions par an
Le Bureau	4 à 6 membres, une réunion par mois
Le siège social de l'association	6, rue du chemin vert, 75 011 PARIS
L'identification de l'association	SIREN : 400 840 476 APE : 8790A FINESS : 75 004 507 2
Les Maisons BASILIADE	Maison BASILIADE Béranger - Chemin Vert, Paris Maison BASILIADE Atelier des Epinettes, Paris Maison BASILIADE URACA, Paris Maison BASILIADE Lyon Maison BASILIADE Bourg-en-Bresse
Les ressources	Dotation globale (ARS) pour les appartements de coordination thérapeutique et les LHSS Subventions par des collectivités et autres organismes publics. Dons privés, associatifs et d'entreprises Prestations de services
Les acteurs	80 volontaires et 35 salariés
Les personnes accueillies	Des personnes adultes, parfois avec enfants, en situation de pauvreté et de précarité, touchées par des maladies graves, chroniques, invalidantes, dont le VIH.
Les périmètres d'action de l'association	Paris et la première couronne Métropole de Lyon Bassin de vie de l'agglomération de Bourg-en-Bresse
Les modalités d'accueil et d'accompagnement	Accueil dans les Maisons autour de repas, de petits déjeuners, d'ateliers de création artistique et de temps de convivialité Accompagnement médico-psycho-social en ambulatoire, en appartements de coordination thérapeutique, en appartements autonomes, en appartement relais, en hébergement d'urgence, insertion sociale et professionnelle, ateliers de création artistique. Prévention, dépistage, travail sur l'interculturalité, suivi « ethnopsy » à destination de personnes originaires d'Afrique subsaharienne...

3. LE PROJET ASSOCIATIF

Le schéma du projet associatif constitue un guide réunissant les divers aspects qui composent notre association et son fonctionnement.

Il fait le lien entre nos valeurs, notre histoire, notre identité, les acteurs et les personnes accueillies. Il situe notre développement, nos initiatives et nos actions. Il propose une cohérence et une stratégie globale.

Le schéma du projet associatif de BASILIADE synthétise notre ambition et nos propositions.

Certes tous les aspects ne sont pas traités dans les développements qui suivent. Certains sont construits, d'autres sont en chantiers. Ils feront alors l'objet de développements ultérieurs dans le cadre des axes d'amélioration ouverts à la suite de cette première étape.

Notre préoccupation est de donner un contenu et une forme précise à chaque aspect de l'association, en veillant à produire un document accessible, concis et précis. C'est l'engagement de tous et de chacun.

Le projet associatif :



4. POURQUOI BASILIADE ?

BASILIADE tire son nom des « basiliades », maisons d'accueil pour les personnes les plus démunies, créées par Basile de Césarée au IV^{ème} siècle, et qui se sont développées dans la région de Cappadoce

4.1. L'histoire de l'association

BASILIADE est née d'une urgence. Celle du début des années **1990**, au moment où de plus en plus de personnes mouraient du Sida, en France et dans le monde, dans des conditions souvent dramatiques.

En 1993, une poignée de militants, mus par l'énergie du désespoir de voir des personnes, souvent jeunes, souvent proches, mourir dans la rue du simple fait de leur maladie, le Sida, décidèrent de fonder l'association BASILIADE, destinée à accueillir les personnes les plus démunies face à la maladie.

La première Maison BASILIADE a ouvert ses portes à Paris en **1994**, en plein cœur du Marais (rue Beautreillis, Paris 4^{ème}). Pour répondre au développement de BASILIADE, cette maison historique a déménagé en 2005 au 12 rue Béranger (Paris 3^{ème}) et est devenue la Maison BASILIADE Béranger.

En 1996 une deuxième Maison BASILIADE a ouvert ses portes à Lyon, sur les mêmes principes que la maison créée à Paris.

En 2000, BASILIADE a intégré l'Atelier des Épinettes, une association créée par un ancien volontaire qui propose aux personnes accueillies un lieu d'expression artistique. Il constitue la troisième Maison BASILIADE.

En 2015, suite aux difficultés rencontrées par l'association URACA, créée en 1985, BASILIADE a proposé à l'équipe d'URACA d'intégrer leurs actions au sein d'une quatrième Maison BASILIADE.

URACA (Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines) avait pour but lors de sa création en 1985, la lutte contre la toxicomanie et la délinquance. Dès 1987, à la demande du public qui était interpellé par le discours médiatique de l'époque sur le Sida en Afrique, l'association a étendu son champ d'action à l'information et à la prévention du SIDA.

Confrontée à un domaine qui lui était inconnu, URACA a adopté très tôt la méthodologie des recherches-actions pour mieux appréhender ces sujets et trouver des stratégies d'interventions au plus près des personnes accueillies.

En 2016, l'ARS de l'Ain a confié à BASILIADE l'ouverture d'appartements de coordination thérapeutique (ACT) à Bourg-en-Bresse, une cinquième Maison BASILIADE est née. En 2019, cette Maison s'est enrichie d'un dispositif de lits halte soins santé (LHSS).

En 2018, la maison historique de BASILIADE Béranger est devenue la Maison Béranger – Chemin Vert, suite au déménagement de l'équipe professionnelle au sein de la nouvelle Maison Chemin Vert (6 rue du Chemin Vert, Paris 11^{ème}).

La lutte contre le Sida est à l'origine de la création de BASILIADE. Puis, au fil des années, les Maisons BASILIADE se sont ouvertes à d'autres pathologies chroniques touchant des personnes en situation de pauvreté et de précarité. Une diversité plus importante de profils et de parcours de vies des personnes pousse désormais les portes de nos Maisons.

En effet, depuis en l'espace de près de trois décennies, BASILIADE s'est adaptée à un environnement en profonde mutation, tout en conservant son modèle et son esprit initial :

- L'arrivée des trithérapies en 1996 et l'inégalité d'accès aux soins et à une prise en charge adaptée au niveau international a profondément modifié les enjeux de la lutte contre le Sida.
- La paupérisation d'une partie de la population et un environnement économique et social de plus en plus violents et intolérants rendent la vie quotidienne des personnes toujours plus difficile et plus complexe ; elles sont plus nombreuses à être en marge de notre société.
- Les évolutions législatives et les politiques de santé ainsi que la diminution des interventions publiques ont un impact direct sur la place nécessaire et le rôle important des associations et des acteurs de la solidarité et de la santé.
- Les grands mouvements de migrations découvrent une société qui a tendance à se replier sur elle-même et à se protéger des personnes qui arrivent, en instaurant des ségrégations et des exclusions. Ils bouleversent les habitudes sociales et les pratiques. Les profils des personnes accueillies changent et des enjeux des accueils et des accompagnements se modifient.
- La parole décomplexée de tous les populismes et extrémismes de tous bords altère en profondeur les valeurs de solidarité, de liberté, de fraternité et d'égalité.

C'est dans ce contexte complexe que BASILIADE, forte d'une équipe d'environ 80 volontaires et de 35 salariés, a largement développé ses actions et son savoir-faire, tout en cultivant un engagement militant dans la lutte contre le Sida et contre toutes les formes de stigmatisations, d'exclusions et de discriminations.

4.2. Une brève chronologie de BASILIADE

1993 : Création de BASILIADE par 9 volontaires fondateurs
Premiers accompagnements de personnes malades

1995 : Création de la coordination psychosociale à Paris et embauche d'un premier salarié

2000 : Reprise par BASILIADE de l'Atelier des Epinettes (créé en 1996) - Paris 19^{ème} arr.)

2003 : 9 salariés – budget > 500k€

2005 : BASILIADE Paris déménage au 12, rue Béranger (3^{ème} arr.) et BASILIADE Lyon déménage au 5, rue du Griffon (1^{er} arr.).

2009 : Budget supérieur à 1M€

2012 : Lancement du Collectif Alliance à Paris

2014 : Création d'AGS (Alliance pour une Gestion Solidaire)

2016 : Ouverture d'une nouvelle maison à Bourg-en-Bresse (Ain) avec 5 places d'ACT.

2018 : BASILIADE célèbre ses 25 ans. BASILIADE est choisie par l'ARS ARA pour ouvrir un premier établissement LHSS dans l'Ain (Bourg-en-Bresse). BASILIADE ouvre la Maison Chemin Vert (Paris 11^{ème})

1993

1994 : Ouverture du Lieu d'accueil à Paris au 15, rue Beautreillis (4^{ème} arr.)
1^{ère} promotion de 13 volontaires formés à l'accueil et à l'accompagnement (mars)
Ouverture des premiers appartements relais (octobre)

1995

1996 : Ouverture du Lieu d'accueil à Lyon au 3, rue du Gare (1^{er} arr.)
1^{er} numéro du Journal de Basile
Apparition des trithérapies

2000

2002 : Ouverture du dispositif d'urgence à Paris (résidence Albin Peyron)

2004 : Plus de 300 suivis/an par la coordination sociale à Paris

2005

2007 : Engagement dans les COREVIH nouvellement créés
Création du pôle insertion à Paris

2010

2010 : Ouvertures des établissements ACT à Lyon (mars) puis à Paris (sept)
14 places ACT à Paris ; 14 places ACT à Lyon

2013 : Partenariat stratégique avec Sol En Si

2015

2015 : BASILIADE Lyon déménage au 9, place A. Briand (3^{ème} arr.).
Reprise des activités de l'association URACA.

2017 : Extension à 8 places des ACT de Bourg En Bresse (11 places pour 2018).

2019 : Ouverture des premiers LHSS à Bourg-en-Bresse (Ain)

Mise en place du Guichet Unique ACT à Paris

Lancement de la Recherche « Escale » sur les jeunes LGBT+ en errance
Refonte du Projet Associatif...

2019

5. LES FONDAMENTAUX DE L'ASSOCIATION

Fidèle à son histoire et à son identité, BASILIADE, dont les fondateurs sont d'inspiration chrétienne, est plus que jamais une association apolitique et aconfessionnelle qui s'appuie sur un ensemble de valeurs fortes résumées ci-dessous.

5.1. Les valeurs associatives

- 1. Une vision de l'homme** comme acteur de sa propre vie. BASILIADE considère que chaque personne doit rester le plus possible « acteur » de sa propre vie. Elle développe un accompagnement des personnes pour développer le pouvoir d'agir de chacun. Elle met ainsi en œuvre sur le terrain, les principes de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) et, plus largement, de l'éducation à la santé des personnes accueillies.
- 2. Une vision de la santé.** BASILIADE partage une perception large de la santé, telle que définie par l'OMS qui ne se présente pas seulement par une absence de maladie ou d'infirmité mais vise à un état de complet bien-être physique, psychique et social.
- 3. Une vision des pauvretés et des précarités.** L'action de BASILIADE ne se limite pas à la seule pauvreté économique mais inclut toutes les pauvretés et précarités d'ordre sociales, psychologiques, affectives, sexuelles, identitaires, y compris la précarité dans l'accès aux soins.
- 4. Une vision de la « qualité de vie ».** BASILIADE ne s'arrête pas à un accompagnement limité aux seuls besoins primaires, elle intègre tout ce qui contribue à améliorer la vie des personnes accueillies. Elle veille à promouvoir un épanouissement global, individuel et collectif (santé, logement, vie sociale, insertion, droits, ressources, etc.), ouvert sur le monde et la culture.
- 5. Une vision de l'action de terrain.** BASILIADE est avant tout une association de terrain, convaincue de l'efficacité d'une action de proximité, au contact direct des personnes fragilisées et accueillies dans leur parcours de vie marqué par la maladie et la précarité.
- 6. Une vision de la pluridisciplinarité.** BASILIADE réunit des acteurs venant de divers horizons. Elle propose un croisement des regards, des approches et des accompagnements. Ce choix se déploie dans la composition du conseil d'administration, des équipes, tant en interne (volontaires et salariés) qu'en externe (partenaires locaux).
- 7. Une vision de la complémentarité entre salariés et volontaires.** BASILIADE est née de l'engagement de militants bénévoles sur le terrain auprès de personnes malades et en situation de pauvreté. Si le développement de l'association a entraîné une professionnalisation d'une partie des interventions, elle reste très attachée à défendre et promouvoir la complémentarité entre bénévoles et salariés.
- 8. Une vision du travail en réseau.** BASILIADE doit son développement et la pertinence de ses actions à un travail régulier avec de nombreux autres acteurs de terrain. Le travail en réseau est un des grands acquis de la lutte contre le Sida. BASILIADE voit dans la diversité du tissu associatif et socio-économique une véritable richesse sur laquelle elle a toujours ancré ses actions et entend poursuivre dans cette voie.

5.2. La culture du travail en réseau

BASILIADE cultive le partenariat et le travail en réseau sur tous les territoires où sont implantées ses Maisons. Cet art de travailler avec les autres est un des fondements de l'association pour répondre à la complexité des problèmes d'aujourd'hui et pour construire des solutions de demain. Il découle directement des valeurs associatives.

- Dès 2012, BASILIADE crée un collectif « Alliance » regroupant actuellement sept associations parisiennes issues de la lutte contre le VIH/Sida et ayant des valeurs communes fortes : Acceptess-T, Actions traitements, la Fondation Maison des Champs et Sol En Si et, plus récemment, l'association Regain (ACT Marie-Louise).
- En 2013, BASILIADE propose à l'association Sol En Si de créer un partenariat stratégique. Celui-ci débouche en 2014 sur la création de l'association **Alliance pour une Gestion Solidaire (AGS)**, dont la mission est de mutualiser les fonctions support (RH, gestion administrative et financière) de ses membres.
- En 2019, AGS assure la gestion de 7 associations ou collectifs (BASILIADE, Sol En Si, Acceptess-T, Act-Up Paris, Fédération Santé & Habitat, les collectifs Parapluie Rouge et STRASS et, plus récemment, Dessine-Moi Un Mouton). Basée dans les mêmes locaux que l'équipe médicosociale de BASILIADE Paris (6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris), AGS est un acteur quotidien essentiel dans la gestion globale de BASILIADE et fait partie intégrante du comité de direction de l'association.

6. LES MAISONS

BASILIADE repose sur le principe de structures à taille humaine, de type familial, appelées « Maisons » et ancrées au cœur des « déserts humains » que sont trop souvent nos grandes villes et les territoires périphériques et ruraux.

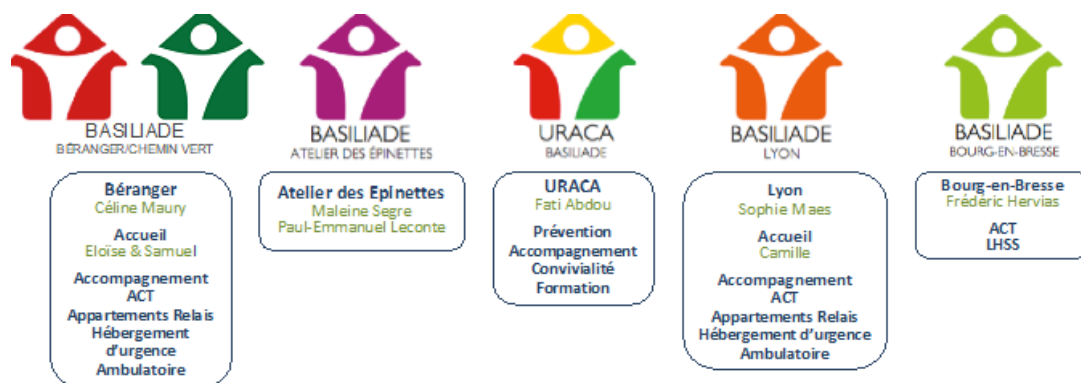
La Maison constitue l'unité de base du développement du projet associatif.

En principe, chaque Maison BASILIADE est organisée autour de deux types d'espaces :

- Un espace collectif, lieu d'accueil et de convivialité, qui rassemble l'ensemble des acteurs de la maison : personnes accueillies, volontaires et professionnels.
- Des espaces « privatifs » que sont les appartements, mis à disposition des personnes accompagnées, ainsi que les espaces de suivi individuels assuré par les équipes salariées.

En 2019, BASILIADE réunit cinq Maisons :

1. La Maison de Béranger - Chemin Vert, Paris,
2. La Maison URACA, Paris,
3. La Maison, Atelier des Epinettes, Paris
4. La Maison de Lyon,
5. La Maison de Bourg-en-Bresse.



Chaque Maison est implantée sur un territoire. Elle vit dans un contexte local, est impliquée dans des relations sociales de proximité et dans son environnement. Elle participe aux politiques publiques locales de santé, de logement, d'insertion et de promotion des personnes.

6.1. Les missions des Maisons

Chaque Maison BASILIADE a une double mission :

- Une mission d'accueil, généralement centré sur la convivialité et le collectif ;
- Une mission d'accompagnement personnalisé en vue d'un retour durable à l'autonomie et à une vie meilleure.

Chaque Maison BASILIADE repose sur quatre piliers :

1. **Les personnes accueillies**, dans le respect de leurs identités, de leurs valeurs, de leurs croyances et aspirations sont au cœur de notre projet associatif. Leur

passage à BASILIADE n'est qu'une étape dans leur parcours de vie et l'accès ou le retour progressif à l'autonomie.

Les personnes accueillies à BASILIADE réunissent plusieurs situations :

Les « Familiers » fréquentant nos lieux d'accueils et vivant dans leur propre logement sans intervention de l'association,

Les « résidents » sont des personnes accompagnées par les équipes médicosociales et qui sont logées dans des appartements mis à disposition par l'association.

Les « personnes accompagnées » sont les personnes qui bénéficient d'un accompagnement de type « ambulatoire » par les professionnels du médico-social.

Les « participants » de l'Atelier des Épinettes sont des personnes qui fréquentent de manière occasionnelle ou régulière l'atelier.

Toutes les équipes de salariés et de volontaires, et tous les dispositifs d'accueil et d'accompagnement portés par BASILIADE s'organisent avec les personnes accueillies et pour elles.

2. **Une équipe de volontaires** (bénévoles), de tous âges et de tous horizons, dûment formés, prend essentiellement en charge l'animation des temps de convivialités comme les repas, les petits déjeuners, les ateliers de création artistique ou d'autres activités avec les personnes accueillies mais assurent aussi un suivi individuel de certains familiers particulièrement isolés ;
3. **Une équipe médico-psychosociale** pluridisciplinaire assure le suivi individuel des personnes accueillies (accès aux droits, aux soins, au logement, à l'emploi) et anime les ateliers collectifs et groupes de paroles sur divers thèmes (logement, nourriture, cuisine, accès aux ressources locales, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) et, plus largement, l'éducation à la santé).
4. **Des partenaires** : associatifs, financiers, experts, qui apportent aux Maisons BASILIADE des projets, des moyens humains, des compétences et des financements indispensables aux réalisations des actions.

6.2. La place et le rôle des Maisons dans l'association

Une Maison BASILIADE définit une unité de vie complexe réunissant diverses personnalités qui sont toutes actrices du projet de la Maison comme de leur projet.

Chaque Maison est pilotée et animée par un.e « Responsable de Maison », le plus souvent un cadre chef de service. Elle mobilise en principe des groupes de résidents, de personnes accueillies, une équipe de volontaires (en lien avec des responsables volontaires), et une équipe pluridisciplinaire de professionnels. Elle rassemble et structure un réseau d'acteurs locaux.

La Maison crée et développe les solidarités et les attentions entre tous les participants, quels que soient leur statut, leur rôle, leur fonction. Elle favorise les rencontres et les échanges.

BASILIADE développe un réseau de Maisons qui illustre la volonté de l'association de promouvoir l'entraide et la solidarité dans une démarche de proximité conviviale, de service et d'attention bienveillante. Elle propose une efficacité d'actions quotidiennes basées sur les coopérations entre les personnes accueillies, les professionnels, les volontaires et les partenaires locaux.

6.3. Le quotidien des Maisons de BASILIADE

Le quotidien des Maisons de BASILIADE est partagé entre plusieurs aspects complémentaires :

- La convivialité est illustrée par les petits déjeuners et les repas hebdomadaires organisés par les volontaires et les professionnels.
- Les ateliers artistiques ou sur différentes thématiques (de l'estime de soi à la randonnée en passant par le théâtre ou l'écriture ou la peinture).
- Les démarches d'accès aux droits.
- Les accompagnements vers le logement, l'insertion et la santé
- La prévention, le dépistage, l'éducation thérapeutique de patient (ETP) en particulier et la promotion de la santé au sens large.
- Les permanences de professionnels et de volontaires pour la transmission d'informations, d'échanges, de conseils, d'accès aux droits, de suivis de soins, d'aide aux manières d'habiter.
- Les entretiens et les actions des professionnels dans l'accompagnement des personnes accueillies : santé, logement, insertion, ressources, droits.

Les acteurs de la Maison (résidents, personnes accueillies, volontaires et professionnels) participent aux questions et aux enjeux du territoire. Ils sont inscrits dans les réseaux locaux de la santé, du logement, de la lutte contre l'exclusion, de l'insertion. Ils nouent des coopérations avec les organismes et associations travaillant sur le territoire.

Les acteurs de la Maison (équipes de salariés et de volontaires, cadres chefs de service, personnes accueillies) participent à la vie de BASILIADE dans le cadre des instances de débat (rencontres, séminaires, week-ends) et du WE annuel de l'association qui un moment de rencontre, de réflexion et d'orientation collective.

6.4. Les personnes accueillies

Les personnes accueillies, quelle que soit leur identité, leur genre, leurs croyances, trouvent à BASILIADE un lieu d'accueil, de répit, de soutien, d'aide, de réconfort.

BASILIADE a pour vocation d'accueillir et d'accompagner en priorité les personnes pauvres ou en situation de grande précarité, touchées par des maladies graves, chroniques, invalidantes et qui bien souvent sont sans ressources et avec des droits minorés ou inexistantes.

Ces personnes sont des hommes et des femmes ou des transes, adultes, en couples ou isolés, parfois avec des enfants, qui se retrouvent après différents accidents de la vie proches de nos Maisons. On leur a dit que BASILIADE existait et qu'on pourrait faire quelque chose pour eux. Ils demandent de l'aide, du soutien, de la reconnaissance. Ils entrent dans nos Maisons et nous les accueillons.

Le profil des personnes accueillies a évolué au fil du temps. Les personnes malades du VIH sont toujours très présentes mais BASILIADE accueille désormais des personnes atteintes d'autres pathologies graves et lourdes en situation de précarité.

Les personnes accueillies en 2019 témoignent de quatre grandes évolutions :

- Le vieillissement des premières générations de personnes accueillies pose de nouvelles problématiques d'accueil, de santé et d'hébergement.
- La diversité des personnes accueillies avec un large spectre de pathologies graves et évolutives demande des accompagnements complexes pouvant aller jusqu'à la fin de vie.
- Les personnes venant de pays d'Afrique qui en plus d'être malades et étrangères sont sans papiers et sans ressources, requièrent un accompagnement multidimensionnel alliant des compétences et des connaissances spécifiques sur l'interculturalité et l'ethnopsychologie.
- Les adultes accompagnés d'enfants ou des mineurs isolés sollicitent régulièrement l'association.
- Les personnes issues des grands mouvements migratoires de ces dernières années représentent de nouveaux défis...

BASILIADE est convaincue que le modèle des Maisons développé depuis deux décennies peut être un atout et une ressource pour accueillir toutes ces personnes.

Ce sont les prochains défis de l'association qui s'engage à faire des propositions aux autorités compétentes.

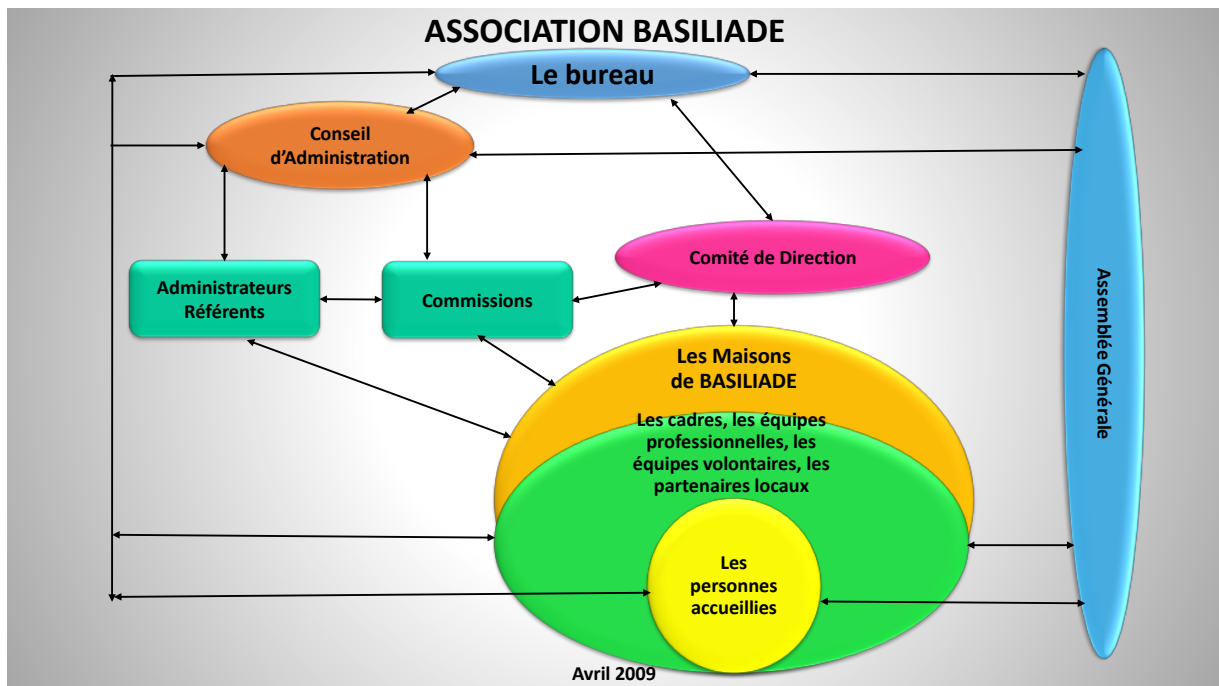
6.5. Les rencontres dans les Maisons

La gouvernance quotidienne des Maisons est la mise en actes des valeurs et des orientations du projet associatif. Elle est structurée autour de quelques principes :

- Une réunion hebdomadaire des professionnels et du chef de service.
- Des rencontres régulières entre volontaires et professionnels contribuent à la mise en cohérence des initiatives et des actions.
- Des rencontres régulières entre résidents, personnes accueillies, des volontaires et des salariés, avec la participation des chefs de services, permettent de prendre en compte les besoins des personnes et mobiliser les ressources, les initiatives et les actions.
- Des rencontres régulières avec les partenaires de proximité avec les volontaires et les professionnels permettent de créer et développer des liens et d'ouvrir à des événements locaux ponctuels ou réguliers.
- Une réunion annuelle à mi-chemin avec le WE associatif est instaurée entre l'équipe de chaque Maison et des membres du bureau et du conseil d'administration.

7. LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

BASILIADE est organisée autour de plusieurs instances qui assurent, chacune à leur place et avec leurs responsabilités, la gouvernance de l'association.



7.1. L'assemblée générale

L'assemblée générale se réunit une fois par an. Elle réunit tous les adhérents, les volontaires et les professionnels. Elle n'est pas encore ouverte aux personnes accueillies. Elle le sera dans les prochaines années.

L'assemblée générale est l'organe délibératif de l'association. Elle élit le conseil d'administration chaque année.

L'assemblée générale se déroule à l'occasion d'un **week end annuel** qui constitue un moment central de notre vie institutionnelle, un temps de rencontres, de débats et de projets entre tous les acteurs.

7.2. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale pour une durée d'un an renouvelable. Il constitue une instance permanente d'aide à la décision. Le panel de décision est réparti entre le conseil d'administration et le bureau.

Le conseil d'administration délibère sur **les décisions stratégiques** au minimum quatre fois par an. Chaque conseil fait l'objet d'un procès-verbal porté à la connaissance de chaque Maison.

En 2019, le conseil d'administration réunit 13 membres.

Conseil d'administration de BASILIADE, janvier 2019

Didier Arthaud - Président

Chef d'entreprise

Christine Barbier

Médecin général de santé publique

Nicolas Bonlieu –Trésorier – co-responsable du recrutement et de la formation des volontaires

Chef d'entreprise

Dominique Crofts – co-responsable du recrutement et de la formation des volontaires

Sans profession

Bernadette Gibaux-Nguemnin

Comptable

Pascal Humbert – Secrétaire

Consultant

Magali Kerhel

Editrice web

Luc Midol-Monnet – Vice-président

Pharmacien

Congrégations des Trinitaires – co-responsable de l'Atelier des Epinettes

Représentées par Paul-Emmanuel Leconte

Maurice Quenet

Retraité (haut fonctionnaire)

Samuel Roulon – co-responsable de Béranger

Manager Agence (GRDF)

Marie-Madeleine Segré – co-responsable de l'Atelier des Epinettes

Sans profession

Michel Tachon

Docteur en sociologie, Consultant

7.3. Le bureau.

BASILIADE présente une originalité ; le bureau est l'organe exécutif de l'association. Il assure ainsi une fonction de direction générale.

Le bureau est élu par le conseil d'administration.

Le bureau effectue en lien avec les chefs de service et le support d'AGS, la gestion des ressources humaines de l'association, la réalisation du budget associatif et des Maisons, les stratégies de communication interne et externe, le développement du volontariat, les partenariats stratégiques, le portage des projets de développement, la recherche de financements alternatifs, le développement de recherches en sciences sociales, le portage d'événements pour l'association...

7.4. Le comité de direction

Le comité de direction est l'organe opérationnel de l'association. Il traduit en acte les décisions du Bureau pour les Maisons.

Chaque mois, le bureau réunit le comité de direction composé des membres du bureau et des chefs de service de chaque Maison ainsi que le directeur d'AGS.

L'agenda du comité de direction est établi pour l'année.

Le comité de direction délibère sur toutes les questions qui touchent au fonctionnement quotidien des Maisons et de l'association. Le travail du comité de direction fait l'objet d'un relevé d'orientation qui est diffusé auprès de tous les participants qui, à leur tour, transmettent les principales informations d'ordre général auprès de leurs équipes respectives.

7.5. Les commissions du conseil d'administration.

Les commissions du conseil d'administration sont des instances de préparation des dossiers, des décisions et des orientations.

Les travaux des commissions sont destinés au conseil d'administration.

Certaines sont permanentes, d'autres sont occasionnelles en fonction des thèmes traités. Elles réunissent des membres du conseil d'administration et des membres des maisons.

Leur création est décidée par le conseil d'administration comme leur statut (permanent ou occasionnel).

Chaque commission est pilotée par un administrateur désigné par le conseil d'administration.

Les commissions rendent compte au président de l'association et au conseil d'administration.

Les commissions permanentes :

- Recrutement et formation des volontaires.
- Portage des projets, réponse aux appels à projets.
- Ressources humaines, recrutement,
- Communication interne et externe.
- Patrimoine et financement.
- Recherche et développement.

7.6. Les cadres

Les cadres à BASILIADE sont les salariés responsables de Maisons BASILIADE.

Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique du président et du bureau de BASILIADE.

Ils adhèrent au projet associatif.

Le rôle et les responsabilités des cadres sont de donner vie au projet associatif de BASILIADE dans chaque Maison.

Ils organisent et développent les missions de chaque Maison sur son territoire en s'appuyant sur les quatre piliers que sont les personnes accueillies, les salariés, les volontaires et les partenaires.

Le recrutement des cadres est effectué par le bureau sur la base d'un profil de mission qui lie le projet associatif et le projet de Maison. Il est plus large que le profil de poste qui est en relation avec le contrat de travail.

Ce profil de mission marque un engagement dans les valeurs et la pratique associative de BASILIADE.

8. L'ACTUALISATION DU PROJET ASSOCIATIF

L'actualisation du projet associatif représente un enjeu important pour BASILIADE.

Notre association est vivante et dynamique. Elle s'adapte sans cesse aux besoins des personnes accueillies. Chaque année elle prend des initiatives.

À intervalles réguliers, BASILIADE souhaite s'assurer de la bonne adéquation entre le projet associatif et la réalité.

Ainsi, tous les 18 à 24 mois, au moment de l'assemblée générale, des compléments, des corrections, des suppressions peuvent être effectués.

Ces éléments s'inscrivent dans le cadre général du projet associatif et sont identifiables dans une pagination complémentaire datée et lisible dans le sommaire et à chaque page concernée.

Cette méthode permet une intervention ciblée sans remettre en cause l'architecture du projet associatif. Elle est pilotée par le président et le conseil d'administration.

9. LES AXES DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif de BASILIADE est un projet évolutif. Au fil du temps, des événements et des initiatives, il pourra être amélioré, précisé et développé. BASILIADE souhaite travailler sur certains axes déjà identifiés.

9.1. La place des personnes accueillies

La place des personnes accueillies dans la vie de notre association constitue une préoccupation importante. Au-delà de l'accueil, de l'accompagnement et de l'entraide, l'implication des personnes accueillies demande à être travaillée et précisée. Elles apportent des voix et des richesses, elles modifient nos regards et nos perceptions. Comment prendre en considération cette richesse ? Comment les faire participer à notre vie associative ? Comment trouver leur juste place dans le parcours et le fonctionnement de notre association ?...

9.2. La communication

La communication interne et externe de BASILIADE doit être à la hauteur de notre développement et de nos ambitions. Au-delà des initiatives conjoncturelles et locales, il devient nécessaire de mettre en œuvre une réflexion pour construire une stratégie de communication répondant aux besoins de tous les acteurs œuvrant à BASILIADE.

9.3. Améliorer notre modèle économique

Le modèle économique de BASILIADE est construit sur quatre types de ressources :

- Les dons de donateurs privés, ponctuels ou réguliers (sous forme de prélèvements automatiques). Comment renouveler ces donateurs dont beaucoup sont historiques et vieillissent ? Comment trouver de nouvelles sources de dons (réseaux sociaux, dons en nature...) ?
- Les subventions et les aides apportées par divers organismes pour des actions bien identifiées. Certaines sont reconduites chaque année, d'autres évoluent dans le temps, enfin quelques-unes diminuent. Comment sécuriser nos projets sous subventions ? Comment maîtriser leur impact dans notre modèle économique ?
- Certaines actions (ACT et LHSS) apportent des financements plus pérennes (période de 15 ans). Ainsi chaque année, pour ces actions, l'association bénéficie de ressources globalement stables.
- Les prestations de services « vendues » par BASILIADE, soit directement liés à nos activités (formations...), soit non liées (locations, sous-locations...).

Le modèle économique de BASILIADE ainsi construit au cours de l'histoire de notre association est original mais reste fragile. Comment le faire évoluer pour apporter plus de sécurité aux engagements associatifs ? Faut-il explorer d'autres pistes de financement pour porter les actions associatives ?

9.4. Les statuts de l'association

BASILIADE dispose de statuts qui n'ont pas été revisités depuis de nombreuses années. Il serait judicieux de procéder à un toilettage pour les mettre en cohérence avec la réalité actuelle de l'association et de son fonctionnement.

9.5. Le règlement intérieur associatif

BASILIADE dispose d'un règlement intérieur ancien qu'il convient de visiter.

9.6. Les projets des Maisons BASILIADE

A la suite du projet associatif, chaque Maison BASILIADE est invitée à construire un projet de Maison pour les cinq prochaines années. Il est constitué au minimum de quatre aspects :

- Une connaissance fine des personnes accueillies au cours des trois dernières années.
- Une déclinaison sur le territoire du projet associatif
- Une identité territorialisée de la Maison avec l'implication de tous les acteurs de la Maison.
- Une stratégie à cinq ans de développement territorialisé de la Maison.

9.7. Le développement associatif et le portage de projets

Le développement associatif et le portage de projets sont des préoccupations permanentes de l'association.

A la suite du projet associatif, il est proposé de travailler sur une stratégie de développement en organisant nos actions autour de quelques axes stratégiques.

- Définir les secteurs dans lesquels nous souhaitons nous développer.
- Organiser les opportunités, faire des choix, donc définir des critères qui portent notre engagement.
- Préciser le contenu innovant de nos propositions en termes d'approche, de méthode, d'objectifs et de moyens.
- Organiser un réseau relationnel et partenarial pour créer de l'audience pour nos propositions.